

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 13.03.2020	Heure 12h20	Numéro	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe UDC		Lié à :(obligatoire) ad 16.042
Titre : Amendement au projet de loi sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LR CR)		
Contenu : Article 29 Abrogé		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :